

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS AR Prefect DL BUREAU COMMUNAUTAIRE

063-200070712-20230907-DBC20230907_14-DE Reçu le 20/09/2023 Publié le 20/09/2023

N° DBC 20230907-14

Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS contact@cctdm.fr 04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

22

Membre du Bureau représenté : 2

Membres présents sans voix délibératives : 1

Total votants: 23

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 Septembre 2023 à 13H

Date de la convocation: 31 Août 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 07 septembre 2023 à 13 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Philippe BLANCHOZ, Patrice BION (représente Michel GONIN), Ludovic COMBE, Éric CABROLIER.

Membres du Bureau absents excusés :

Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Hélène BOUDON, Michel GONIN (représenté par Patrice BION).

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Philippe CAYRE à Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

CANDIDATURE A L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POLES DE PLEINE NATURE MASSIF CENTRAL

Rapporteur : Frédéric CHONIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 :

Considérant les conditions de l'Appel à Manifestions d'Intérêt pôle de Pleine Nature lancé par le commissariat Massif Central.

Considérant la nécessité de renforcer l'ingénierie touristique du territoire et le potentiel de développement de ce secteur du territoire.

Le rapporteur explique que l'AMI « pôle de Pleine Nature » lancé par le commissariat Massif Central désigne un territoire organisé souhaitant développer une offre touristique de nature (sports et loisirs) valorisant le territoire, ses paysages, ses ressources naturelles et patrimoniales.

AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907_14-DE Reçu le 20/09/2023 Publié le 20/09/2023

La Communauté de communes s'est portée candidate en développant un programme d'actions s'appuyant sur le projet de territoire de TDM en cours d'élaboration et les projets actuellement en cours de réflexion sur le territoire. Le projet s'articule autour de problématiques suivantes :

- Accompagner le développement de l'offre autour des activités de pleine nature (vélo, randonnée, trail...) pour permettre sa diversification et permettre le renforcement d'éléments structurants du territoire (valorisation durable des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales).
- Accompagner les prestataires touristiques : prestataires d'activités, d'hébergements afin de les organiser en réseau, afin de favoriser l'émergence de services et d'itinérances.
- Aménager les espaces naturels dans le respect des sites et de la biodiversité.
- Développer une image attractive, portée par la Maison du tourisme du Livradois-Forez.

Ayant entendu l'exposé qui précède, Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le dossier déposé pour l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Pôle de Pleine Nature »;
- Autorise le Président à signer tout document relatif à la présente décision.

TOTAL VOTANTS: 23

Membres du Bureau présents : 22

Représentés :2

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 23

Abstentions:

Pour: 23

Contre: 0 Membres présents sans voix délibératives : 1

Non participation:

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président.

Tony BERNARD,

Maire de Châte don

